

F025 Réponse aux besoins de logement des salariés du territoire

Réalisation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 2 : Garantir la ville et la qualité de vie pour tous
Objectifs
Le territoire souhaite mettre en œuvre un développement en phase avec les besoins des actifs et des habitants. Cette action est à la croisée de plusieurs de ses ambitions : garantir une offre de logements abordables permettant à chacun de réaliser son parcours résidentiel au sein du territoire ; permettre l'implantation d'entreprises au bénéfice des habitants ; réduire l'empreinte écologique des déplacements domicile-travail.
Description de l'action
<p>Le 22 juin 2017, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et Action logement ont signé une convention de partenariat pour l'année 2017-2018, renouvelée pour la période 2018-2019.</p> <p>Cette convention a pour objectif de positionner le groupe Action logement comme acteur-partenaire des dynamiques territoriales afin de mieux répondre aux besoins en logement des salariés du territoire et accompagner le développement économique du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.</p> <p>Cette convention s'articule autour de trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lien emploi-logement, par une meilleure connaissance des besoins en logement sur le territoire : une étude thématique relative aux besoins des salariés du territoire afin de renforcer le lien emploi-logement a été lancée en 2018, les conclusions et préconisations vont être étudiées par les deux parties afin de mieux orienter le plan d'actions d'une convention pour la période 2020-2023. • Contribuer au développement de la production de logements et favoriser la mixité dans l'offre : <ul style="list-style-type: none"> - en rapprochant les besoins des salariés et les logements adaptés en gamme, volume, taille et prix ; - en favorisant la mixité fonctionnelle pour éviter que certains territoires n'évoluent vers une mono-fonctionnalité (résidentielle ou économique) ; - en favorisant la ville des courtes distances. <p>Une expérimentation du dispositif Action logement « Louer pour l'emploi » – ayant pour objectif de favoriser la mobilité professionnelle/résidentielle en mobilisant le parc locatif privé – a été lancée sur le territoire.</p> • Promouvoir des échanges prospectifs sur le développement économique et territorial, en structurant une offre de services aux entreprises, en valorisant l'attractivité du territoire et les services d'Action logement auprès de ces dernières.
Pilotage
L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes
Compétence habitat : EPT
Partenaires
Action logement
Temporalité
Court terme
Action en lien
F026 : Mise en œuvre d'actions pour l'emploi, la formation et l'insertion des habitants